

A.M.V.

CABINET AUDIT MARQUET VAUTRIN

*Société de Commissariat aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la
Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes des Hauts-de-France*

Christophe VAUTRIN

Commissaire aux comptes
Expert comptable

Tél. : 03.28.69.61.79

E-mail :

c.vautrin@audit-amv.fr

A.L.A.D.H.O.

ATRIUM

Place du Marché

59760 GRANDE-SYNTHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

RECEPTION SUR RENDEZ-VOUS

SARL au capital de 17 500 euros - RCS DUNKERQUE 507 569 861
Siège Social : Rue Galilée - Parc d'Activité de l'Etoile - B.P. 70137 - 59760 Grande-Synthe

N° SIRET : 507 569 861 00028
N° TVA intracommunautaire : FR 06507569861

ALADHO

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2022

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de votre association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ALADHO relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grande-Synthe, le 29 Juin 2023

SARL AUDIT MARQUET VAUTRIN
représentée par Monsieur Christophe VAUTRIN
Commissaire aux comptes



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	779	779		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 936	2 936		
	Autres immobilisations corporelles	7 048	7 048		
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	153		153	153	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	10 915	10 763	153	153	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	17 698		17 698	
	Autres créances	93 111		93 111	78 275
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	83 952		83 952	93 241	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	234		234	234
	TOTAL (II)	194 995		194 995	171 749
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	205 910	10 763	195 147	171 902	

- (1) dont droit au bail
 (2) dont à moins d'un an
 (3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	104 402	117 687
	Résultat de l'exercice	5 488	(13 286)
	Total des fonds propres	109 890	104 402
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	109 890	104 402	
Provisions	Provisions pour risques	13 131	13 104
	Provisions pour charges		
Total des provisions	13 131	13 104	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	10 000	1 500
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 633	36 488
	Dettes fiscales et sociales	19 252	16 408
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	242		
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	62 127	52 896	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	195 147	171 902	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	5 488,09	(13 285,77)	
(1) Dont à moins d'un an	62 127	52 896	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	34 557	19 171
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	269 207	216 259
	Dons	2 652	7 370
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	350	348
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	10 175	1 780
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	316 941	244 927
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	129 291	105 408
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 245	3 011
	Rémunération du personnel	127 707	114 271
	Charges sociales	42 931	41 826
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations		68
	Dotation aux provisions	27	1 437
	Autres charges	820	10
	Total des charges d'exploitation	303 021	266 031
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		13 920
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	77	319
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		77	319
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		13 997	(20 785)
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Impôts sur les sociétés		9	1
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		1 500	9 000
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		10 000	1 500
TOTAL DES PRODUITS		318 518	254 246
TOTAL DES CHARGES		313 030	267 532
EXCEDENT ou DEFICIT		5 488	(13 286)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	16 825	13 270
	Bénévolat		
	Prestations en nature	16 825	13 270
	Dons en nature		
	CHARGES	16 825	13 270
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	16 825	13 270	
Personnel bénévole			



Etats financiers au 31/12/2022

Annexes



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'Association Littorale d'Aide au Développement de l'Homme et des Organisations est une association située à Grande-Synthe dont les missions sont de contribuer au mieux-être relationnel et à la résolution des conflits interpersonnels.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence et conformément au règlement comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018, en supposant que la pérennité des financements de l'association n'est pas menacée à court terme, bien qu'aucune information ne permette de l'affirmer.

Aucun changement de méthode d'évaluation et de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice. Rappelons que le soutien financier indirect apporté par la ville de Grande-Synthe à l'association ALADHO concernant la mise à disposition des locaux a été comptabilisé en compte de la classe 8. Jusqu'au 31 décembre 2020, ce soutien financier était comptabilisé en produits et en charges pour le même montant.

Le bilan de l'exercice présente un total de **195 147 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **318 518 euros** et un total **charges** de **313 030 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **5 488 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

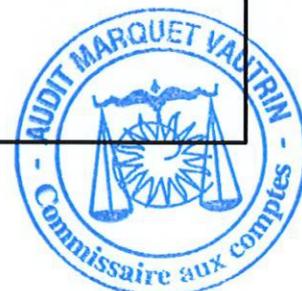
Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Logiciels : 1 an

Matériel et outillage : 3 à 5 ans



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Indemnités de fin de carrière

Il n'y a pas d'accord signé au sein de l'association.

Une provision pour indemnité de fin de carrière a été enregistrée dans les comptes pour les seules personnes qui pourraient prétendre à ce jour à cette IFC suivant le régime conventionnel.

L'évaluation suivant la méthode actuarielle avec les hypothèses suivantes : départ à 62 ans, taux d'augmentation des salaires de 1% et taux d'actualisation de 3.75% aboutirait à un montant bien moindre que celui provisionné (2 068 €).

Subvention indirecte de la Ville de Grande-Synthe

La Mairie de Dunkerque a apporté à ALADHO un soutien financier indirect concernant l'utilisation d'une partie du bâtiment de l'Atrium (1.5%), étant précisé que la mise à disposition des locaux fait l'objet d'une évaluation à 16 825.46 euros pour l'année 2022.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2022
			Réévaluations	Acquisitions	
	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	779			779
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	779			779

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2022
			Réévaluations	Acquisitions	
	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 936			2 936
	Instal., agencement, aménagement divers	829		599	230
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 965		2 147	6 818
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grévées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 730		2 746	9 984

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2022
			Réévaluations	Acquisitions	
	Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés	153			153
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	153			153

TOTAL	13 661			2 746	10 915
--------------	---------------	--	--	--------------	---------------



Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	779			779
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	779			779
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	2 936			2 936
Autres instal., agencement, aménagement divers	829		599	230
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	8 965		2 147	6 818
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 730		2 746	9 984
TOTAL	13 509		2 746	10 763



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	17 698	17 698	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	90 193	90 193	
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 918	2 918		
Charges constatées d'avance	234	234		
TOTAL DES CREANCES		111 043	111 043	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	42 633	42 633		
	Personnel et comptes rattachés	6 117	6 117		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 581	12 581		
	Impôts sur les bénéfices	9	9		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	544	544		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	242	242		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		62 127	62 127		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 056	2 789	2 267	81,30
Dettes fiscales et sociales	10 214	8 676	1 538	17,73
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	95		95	
TOTAL	15 365	11 465	3 900	34,02



Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	234	234		-0,05
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	234	234		-0,05



Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés SUBVENTION ETAT CITE EDUCATIVE CAF REEAPS	1 500	1 500	10 000	10 000
TOTAL	1 500	1 500	10 000	10 000

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

